

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE RHONE ALPES DE TENNIS DE TABLE TENUE LE 13 JUIN 2009 A LA ROCHE SUR FORON

Personnalités présentes : M. Crochet (représentant M. Rullier, Direction Régionale Jeunesse et Sports) – M. Ribolin (Président du CDOS de Haute-Savoie, représentant le CROS Rhône-Alpes) – Mme Ugolini, représentant M. Thabuis (Maire de La Roche/Foron)

Excusés : M. Dubois (Président FFTT) – M. Queyranne (Président Conseil Régional) – M. Philip (Vice-Président en charge des sports au Conseil Régional) - M. Liégeois (premier président de la LRATT) – M Couderc (membre d'honneur) – M. Festaz (membre d'honneur)

M. Aubry déclare la séance ouverte à 14 H35. Il donne la parole à R. Monnereau, président du club Eteaux-La Roche-Collonges qui nous accueille ce jour.

R. Monnereau indique qu'il est heureux d'accueillir les responsables de clubs de la LRATT dans cette salle très récente. Même s'il a fallu 21 ans pour voir la mise en place de ce remarquable complexe sportif, il est désormais fonctionnel et accueille des manifestations et des épreuves de renom. Outre la salle principale où se déroule aujourd'hui l'A.G., le club dispose d'une salle spécifique où se tiennent les entraînements, notamment ceux du pôle jeunes qui sont hébergés par l'établissement scolaire qui se trouve à proximité immédiate.

R. Monnereau souligne le fait que ces installations et ces actions n'auraient jamais pu exister sans le soutien et l'écoute de la municipalité ainsi que du CDOS et du Conseil Général de Haute-Savoie, tous impliqués dans ces projets.

Il donne ensuite la parole à Mme Ugolini, représentant M. Thabuis, Maire de La Roche/Foron.

Mme Ugolini excuse M. Thabuis auprès des participants et exprime son plaisir de recevoir cette assemblée. Elle note que tant le club que le comité de Haute-Savoie sont demandeurs pour l'utilisation de ces locaux, ce qui en démontre bien la qualité. En réponse à R. Monnereau, elle indique que la collaboration avec les clubs sportifs, particulièrement le TT, est excellente et souhaite que cette situation dure très longtemps.

M. Petiteau, représentant M. Mouche de l'office Municipal des Sports, souhaite également aux responsables des clubs présents des travaux fructueux et une A.G. agréable.

I. ALLOCATION DU PRESIDENT MICHEL AUBRY

M. Aubry commence en rappelant que le comité directeur élu en novembre 08 a alors proposé un programme de mandat s'appuyant sur deux objectifs :

- augmenter le nombre de licenciés
- élever le niveau qualitatif de la LRATT

A ce jour, nous constatons que le nombre de licenciés de la LRATT a dépassé les 15 000, ce qui constitue son nouveau record absolu. Toutefois, il faut être bien conscient que cette progression n'est sans doute pas due seulement au travail mis en route, mais également à l'effet d'écho des jeux olympiques qui ont diffusé des images de T.T.

Concernant le niveau qualitatif, nous pouvons nous enorgueillir de résultats flatteurs en championnats de France, notamment avec le titre cadet remporté par Tristan Flore de Montélimar, lequel avait battu en demie finale Benjamin Brossier d'Annecy. 2 représentants de Rhône-Alpes

sont donc montés sur le podium cadet. Nombre d'autres résultats seront présentés dans la partie « rapport d'activité » de J. L. Guillot.

Toutefois, ces résultats, pour flatteurs qu'ils soient ne débouchent pas sur une progression qualitative car ces meilleurs jeunes quittent la ligue pour aller dans des clubs français qui leur permettent d'évoluer à un niveau correspondant à leurs ambitions. A l'heure actuelle, force est de constater que nous n'avons pas suffisamment de clubs évoluant en nationale 1, Pro-B et A ce qui nous maintient dans un statut de « ligue formatrice », statut dont nous devons sortir.

Pour cela, la LRATT a lancé des actions de fond :

- modification de la structure du championnat par équipes, qui apparaît désormais plus équilibré et motivant,
- lancement d'une enquête sur l'évolution du nombre de joueurs par équipes afin de mieux connaître les attentes des licenciés,
- développement des formations en arbitrage et juge-arbitrage après que plusieurs personnes aient suivi la formation de formateurs et s'organisent pour assurer les formations sur les différents comités,
- travail sur la détection en liaison avec la DTN par l'aide d'un cadre technique de la DTN,
- formation de jeunes dirigeants (« pilotes ») afin de détecter et préparer au mieux ceux et celles qui assureront la gestion des clubs demain, il est à noter que comme pour les joueurs, il est devenu nécessaire de « détecter » parmi nos jeunes les qualités de dirigeants afin de les amener à prendre des responsabilités. Cette démarche n'est pas encore bien perçue de tous et il est clair qu'un travail de fond est à mener au sein de certains comités dans ce sens.
- formation du personnel salarié afin d'optimiser la gestion des travaux courants et élever également le niveau des services fournis aux clubs et licenciés. Cette évolution apparaît dans la revue Rhônalpin'g qui atteint désormais un « look » quasi professionnel. Elle est aussi palpable dans le recours à l'utilisation de « newsletter » pour la diffusion d'informations et enfin dans la conception et l'utilisation du site qui ouvre des possibilités importantes,
- participation à des instances fédérales avec la nomination récente de J. L. Guillot à la présidence de la commission sportive fédérale. Une reconnaissance de ses compétences que nous connaissons bien et aussi du travail qu'il effectue en Rhône-Alpes. Participation aussi au Comité Régional Olympique et Sportif où G. Le Roy a été élu pour représenter le tennis de table, qui jusque là n'était pas présent dans cette instance. Une présence nécessaire au moment où le CREPS de Voiron est menacé de fermeture et où le mouvement sportif doit se mobiliser pour préserver cet outil. Enfin, le 22 juin, les cadres techniques des comités et clubs sont invités à participer à la réunion d'information organisée à l'hôtel Campanile de Lyon Perrache autour de l'évolution des formations et de la nouvelle filière du haut-niveau. Soyez présents pour rencontrer le président fédéral A. Dubois et également M. Gadal le DTN.
- la LRATT est également présente dans le développement avec les projets clubs sur lesquels plus d'infos seront fournies dans l'intervention de N. Paleni et L. Louvel. Ces projets sont gérés en concertation avec les comités afin que les actions aient leur maximum d'efficacité.
- pour la promotion de la discipline, M. Aubry indique deux rendez vous importants :
- les championnats de France minimes-juniors qui se dérouleront à Bourgoin au printemps 2010.

- le projet de candidature de la LRATT à l'organisation du top 12 européen en 2012. Mobilisez-vous autour de ces échéances en amenant vos cadres techniques, vos jeunes, vos arbitres bien sur mais également vos élus pour qu'ils mesurent le dynamisme, le sérieux, la compétence dont nous disposons dans notre discipline.
- pour mener toutes ces actions de front, il est nécessaire que le comité directeur s'étoffe : 15 élus à l'heure actuelle pour 19 places, c'est bien trop peu. C'est d'autant plus important que la concurrence avec les autres disciplines est féroce et que nous devons être présents sur tous ces fronts. C'est aussi pour cela que nous proposons ce jour un budget intégrant ces actions, donc un budget à la mesure de ces ambitions.

M. Aubry remercie l'assistance pour son attention et donne la parole aux personnalités devant intervenir.

II. INTERVENTIONS DE M. CROCHET, REPRESENTANT DE LA DRDJS ET DE M. RIBOLIN, REPRESENTANT DU CROS

M. Crochet prie les représentants des clubs de bien vouloir excuser M. Rullier et indique qu'il vient témoigner de la confiance et du soutien de la DRDJS au tennis de table. Cela se traduit notamment par une subvention CNDS de 21 000 euros en 2008. Il précise que si cette somme n'augmentait pas en 2009, ce n'est pas dû à la qualité des dossiers présentés, mais bien à la politique de rigueur budgétaire et à l'augmentation du nombre de dossiers.

Il remercie les membres de l'AG pour leur accueil et souhaite des travaux fructueux.

M. Ribolin Président du CDOS de Haute-Savoie et représentant M. Margotton, président du CROS, témoigne également de la confiance que le mouvement sportif attache à l'activité du tennis de table. Devant être présent à d'autres réunions, il remercie les clubs pour leur travail et souhaite à tous une bonne A.G.

III. APPROBATION DU COMPTE RENDU D'A.G. DU 15 NOVEMBRE 08 A SAINT-PIREST

Le document ayant été adressé avec la convocation à l'AG, il est demandé aux clubs présents de faire connaître leurs demandes d'ajouts ou rectifications.

Aucune remarque n'étant formulée. Il est procédé au vote.

Le compte-rendu de l'AG du 15 novembre 08 est approuvé à l'unanimité

IV. REMISE DE RECOMPENSES

Il est procédé à la remise des mérites régionaux d'or (voir liste en annexe 1)

V. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

JEAN-LUC GUILLOT

En préambule, J.L. Guillot remercie tous les acteurs du TT Rhônealpin pour leur action cette année : les clubs qui ont permis la progression en licences que nous connaissons, mais aussi les organisateurs, les arbitres, les élus, les salariés de la ligue, et bien sur les joueurs qui ont fait de la saison 08/09 une très bonne saison.

Il remercie également R. Monnereau qui a fait en sorte que l'AG soit accueillie dans une salle avec des tables de TT. C'est aussi une première pour nous.

V.1. Statistiques licences

Avec 15 077 licences à ce jour pour 14 174 l'an passé, nous connaissons une progression de 6,3 % et nous dépassons les 15 000 pour la première fois. De même, avec 110 licences traditionnelles supplémentaires, nous repassons au dessus des 9 000. Mais par contre, notre ratio « licences traditionnelles/licences promotionnelles » baisse toujours, et il en va de même du nombre de clubs, malheureusement.

Il procède ensuite à l'analyse plus détaillée de ces statistiques (voir annexe 2)

V.2. Nouveautés 09/10 :

- La saisie et l'édition des licences par l'espace SPID « mon club » sera ouverte la saison prochaine aux clubs qui en feront la demande. Cette fonctionnalité permet au club de créer et d'éditer directement la licence sans devoir envoyer les documents au secrétariat. Cela doit permettre de faciliter la saisie et l'édition des licences avec mention « Certificat présenté » obligatoire pour participer en compétition.

Elle signifie les obligations et possibilités suivantes :

- Le club fournit un référent qui sera en charge de la gestion du dossier et qui sera donc l'interlocuteur avec la ligue.
- la gestion des certificats médicaux engage le référent en termes de responsabilité légale. La LRATT pourra effectuer des contrôles sur les CM en possession du club.
- une formation à la gestion des licences sera faite aux référents qui en feront la demande.
- le club émet au moment où il crée ou valide la licence une attestation qui a valeur de licence jusqu'à réception du carton édité par la LRATT.

- La LRATT a décidé la mise en place d'une dérogation régionale autorisant les benjamins à participer aux épreuves régionales seniors.

Cette dérogation s'appuie sur les éléments suivants :

- participation au critérium fédéral pré-national benjamins en 08/09 et 09/10. Une liste sera éditée après chaque tour pour qualifier ces joueurs. Les listes fonctionnent par addition, aucun joueur ne sera retiré sous réserve qu'il participe effectivement au critérium fédéral.
- délivrance d'un certificat de non contre-indication par un médecin du sport exclusivement et fourniture d'un électrocardiogramme.
- établissement par le médecin régional (au vu des documents précédents) d'un certificat d'autorisation, envoyé aux parents du joueur, qui devra être présenté au JA de l'épreuve à chaque compétition senior.

Attention : cette dérogation n'est valable que pour les épreuves régionales. Les épreuves nationales ne peuvent accueillir que les benjamins inscrits sur la liste nationale.

V.3 Résultats sportifs

Beaucoup de résultats individuels, particulièrement en jeunes : voir Rhônalpin'g distribué à l'entrée.
Mais n'oublions pas les résultats seniors avec une demie finale en seniors et encore des titres chez les vétérans.

VI. REMISE DE RECOMPENSES ET ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU COMITE DIRECTEUR

Il est procédé à la remise des récompenses des mérites régionaux d'argent (voir liste en annexe 1)

Après avoir constaté, l'absence de candidats à l'élection complémentaire, J. L. Guillot donne la parole à N. Paleni et L. Louvel pour l'exposé sur le développement.

VII. COMMISSION DEVELOPPEMENT

NICOLAS PALENI ET LAURENT LOUVEL

N. Paleni qui exerce pour la première fois la responsabilité de président de cette commission, précise les missions et actions prévues et en cours :

- recherche et développement de nouvelles pratiques : lieux et publics,
- homologation des salles,
- réflexion sur la coordination des actions entre ligue et comités de façon à éviter les doublons,
- gestion des projets clubs.

Une réflexion globale est en cours, particulièrement sur les projets clubs sur deux axes :

- recherche d'actions nouvelles,
- utilisation des projets clubs pour la constitution de dossiers de subvention (mairie, conseil général, mairie,...) et constitution d'un fichier des projets pour servir à d'autres candidats éventuels.

N. Paleni insiste sur la réflexion préalable à tout départ de projet. Dans ce domaine particulièrement, la commission est apte à fournir un support d'expertise et les clubs ne doivent pas hésiter à prendre contact pour procéder à la définition de leur projet.

L. Louvel donne plus de détails sur les projets clubs actuellement suivis par la LRATT.

24 dossiers ont été traités depuis le lancement de l'action en 2004, 9 sont en cours, dont 2 arrivent à leur terme en 09/10 mais 1 autre vient d'intégrer le processus (Albertville).

Au niveau de l'impact de ces projets, L. Louvel fait ressortir 3 éléments importants

- la dynamisation du club autour du projet : le club d'Annecy a lancé une action de développement appuyée sur 2 éducateurs et le travail de structuration a porté ses fruits avec le gain du challenge des clubs formateurs 2009
- l'ouverture vers d'autres structures : le club de Rhodia vient d'emporter la palme de l'action régionale « fais nous rêver » pour son projet de tennis de table articulé sur l'accès des jeunes aux responsabilités. Une action que le TT St Jeannais met actuellement en place
- la crédibilité auprès des partenaires : le TT Rhône-Valloire a su asseoir un projet de développement sur la communauté de communes autour de Manthes. Résultat : l'obtention d'une salle spécifique et la prise en charge par la municipalité de l'éducateur à mi-temps.

Concernant les « clubs vitrines », L. Louvel rappelle qu'il s'agit d'une aide versée aux clubs évoluant en championnat par équipes à partir de la N1 messieurs et de la Pro B dames. Sont concernés actuellement Loire-Nord TT et AL Echirrolles-Eybens.

L'aide de 3 000 euros fait l'objet d'une convention annuelle. A partir de 09/10, elle sera répartie sur 3 critères, chacun faisant l'objet d'un versement dont le montant ne pourra excéder 1 000 euros :

- pour le niveau
- pour la communication et la publicité faites autour de cette équipe et ses résultats,
- pour la relance effectuée par les joueurs et joueuses de l'équipe 1 sur les joueurs et joueuses des équipes régionales et pour la mise en place de recrutement des meilleurs joueurs de Rhône-Alpes.

Pour conclure, L. Louvel insiste auprès des clubs qui ont un projet en sommeil pour qu'ils prennent contact avec la commission de développement.

Il est procédé ensuite à la remise des divers challenges du nombre (voir annexe 2)

III. COMMISSION COMMUNICATION

MARC BENVENUTO

M. Benvenuto reprend les objectifs du mandat 2008-2012 :

- améliorer la communication interne : en direction des clubs et licenciés
- améliorer la communication externe : relations avec la presse écrite, les radios, les télévisions,...

Pour le premier objectif, 3 points ont été travaillés :

- le site a connu une évolution sensible. Avec une moyenne de 600 connexions par jour, la fréquentation est très bonne et le doit sans doute à une nette amélioration dans l'ergonomie du site et aussi à la proposition de services intéressants pour lesquels J. Besset a beaucoup travaillé :
- possibilité pour les clubs de mettre en ligne des articles, des photos, des vidéos,
- mise en place d'un module de co-voiturage.
- Le moteur de recherche intégré dans le site est peu connu des utilisateurs. N'hésitez pas à vous en servir, il vous évitera de devoir passer les pages au hasard.
- Vous avez aussi une rubrique « partenaires ». Consultez la. Si vous découvrez une société à laquelle il vous arrive de faire appel, alors merci d'utiliser le lien figurant sur le site de la LRATT. En effet, cette société nous reversera une petite participation pour chaque consultation arrivée par notre site. Merci pour votre aide.
- Un questionnaire sur les modes de communication de la LRATT a été mis en ligne à l'usage de tous. Faites nous savoir si nos actions vont dans le bon sens, si vous avez d'autres attentes, si certaines vous paraissent inutiles... A ce jour 45 réponses nous sont parvenues. Merci de faire passer le message dans votre club pour que les licenciés répondent massivement.
- « Dernières » au format papier a disparu, remplacé par une newsletter électronique pour laquelle nous disposons de 3 200 adresses. De plus l'inscription, comme la désinscription, est très simple : le module est en accès en première page du site.
- Rhônalpin'g a aussi beaucoup progressé. Nous ne sommes pas des professionnels de l'édition, mais la qualité s'est élevée pour proposer un document agréable à lire dont nous espérons que vous le diffusez auprès de vos partenaires afin de leur montrer cette qualité. Nous vous rappelons d'ailleurs que nous sommes intéressés par tout article sur votre club, sur un dirigeant, que vous pouvez nous proposer. Pour la rédaction et la mise en forme de RAP, merci à L. Chiorino qui effectue tout le travail de mise en page et de préparation, merci aussi à

tous les relecteurs et correcteurs qui passent un temps précieux à tout vérifier et revérifier afin qu'aucune coquille malencontreuse ne vienne gâcher chaque opus.

Pour le second objectif, la communication externe, un second questionnaire a été placé sur le site, qui s'adresse plus particulièrement à ceux et celles qui ont des « entrées » dans des médias. Il s'agit de nous faire connaître vos modes de fonctionnement pour « faire passer » des infos sur ces médias. Nous souhaitons réaliser ainsi un catalogue des bonnes pratiques à l'usage de tous. A ce jour 19 réponses ont été reçues. Là aussi, n'hésitez pas à répondre.

Dans le même ordre d'idée, le club AL Echirolles-Eybens a été rencontré pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la communication autour de l'équipe de ProB. Une rencontre avec Loire Nord TT est également prévue.

Ayant terminé son intervention, M. Benvenuto se déclare prêt à répondre aux questions.

Peut-on espérer retrouver les résultats régionaux dans la presse régionale ?

Réponse : c'est peu probable dans la mesure où la presse fonctionne sur le principe du gain de lecteurs : si les résultats de TT sont publiés, combien de hausse de vente ? La presse est par contre très intéressée par l'événementiel et des affiches comme des championnats de France ou des épreuves internationales sont très « vendeuses ». Par ailleurs, concernant les résultats, la concurrence des sites est devenue bien trop forte : à l'heure actuelle, les joueurs, comme les responsables regardent les résultats des équipes sur le site fédéral le dimanche soir. Ils n'attendent plus le journal du lundi...

Est-il possible d'envisager la retransmission d'épreuves nationales par webcam ?

Réponse : peut-être pour des épreuves susceptibles de générer un fort engouement.

M. Aubry précise que la mise en place de ce type d'animation nécessite une mise de fond de départ variant entre 10 et 15 000 euros...

Aucune autre question n'étant posée, la parole est donnée à la commission jeunes et techniques.

IX. COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUES

ROBERT MONNEREAU – PATRICIA BERGE

P. Berge indique qu'elle traitera le plan d'action de la commission pour 09/10 et que R. Monnereau fera le rapport sur le fonctionnement des pôles.

Deux points principaux pour l'intervention de P. Berge :

A. **l'accent sur la détection et la formation des plus petits.** Une action plus en profondeur est lancée à partir de 08/09 sur la détection des jeunes talents dans les catégories poussins-benjamins.

P. Berge explique que jusqu'à 08/09, le travail sur les catégories jeunes était réparti de la façon suivante : poussins-benjamins au niveau départemental et minimes à juniors par la ligue.

D. Loiseau cadre technique de la zone 4 qui officie également en Rhône-Alpes a souligné la nécessité d'effectuer ce travail de détection de façon plus large par une opération « une raquette – une balle » qui consiste à organiser des journées d'initiation et de détection dans les petites catégories en offrant à chaque participant une raquette et une balle. La promotion est faite autour du prix de vente au club organisateur de 1 euro le set. A ce jour, 1 000 raquettes et balles ont été distribuées et il en reste autant. L'action sera donc reconduite en 09/10

De plus, il semble bien que la LRATT soit en train de prendre du retard dans la mise en place de volumes d'entraînement pour ces catégories. C'est pourquoi le plan d'action 09/10 prévoit 4 stages pour ces mêmes poussins.

B. **la structuration de la commission des jeunes et technique.** Une année de rodage.

Démarrée en janvier 09, la commission des jeunes et technique a permis de sortir du cadre strict de l'organisation des stages et des compétitions jeunes pour engager des débats et faire des propositions : dérogation benjamins régionaux, mutations jeunes, actions à mener,...

Trois domaines d'intervention sont recensés, qui sont tous déclinés en stages et compétitions à prévoir :

- la détection : benjamins poussins
- les jeunes : minimes cadets
- les juniors.

Pour 09/10, il est prévu plus de stages, en nombre de jours comme en nombre de sélectionnés. Au total, cela représente 1 500 journées stagiaires.

Pour que cette organisation fonctionne, les clubs doivent être partie prenante et jouer le jeu de conseiller à leurs jeunes de participer à ces stages et aussi libérer leurs cadres techniques pour qu'ils puissent participer à l'encadrement.

Pour conclure son exposé, P. Berge tient à remercier les cadres techniques qui participent à l'encadrement des actions régionales. Merci à eux pour leur passion.

R. Monnereau explique qu'il a pris la présidence de la commission des jeunes cette saison. C'est un challenge passionnant et très motivant. Il a d'ailleurs pu évaluer qu'en – 11 et – 13 ans, la LRATT se place 2^{ème} ligue de France : la base est de très bonne qualité. Il présente ensuite l'activité des pôles :

Pôle de La Roche/Foron : il s'agit au départ d'une action club, à laquelle la LRATT a souhaité participer au vu des conditions offertes. Le collège propose un internat de la 6^e à la 3^e. 2 cadres techniques s'occupent des jeunes (Y. Charmot et N. Monnereau) assistés par 2 relanceurs (A. Godeau – A. Charmot). La structure propose 1 suivi médical (médecin + osthéo-thérapeute) et un préparateur mental. Le tout est chapeauté par R. Monnereau lui-même qui gère les questions de scolarité.

Le choix a volontairement été fait cette saison de commencer « petit » avec 2 joueurs « LRATT » (Poncet – Garnier) et un joueur du club. En 09/10, 4 joueurs « ligues » seront présents (les 2 de 08/09 + Denervaud et Cassano) et 13 pour le club. L'effectif passe donc de 3 à 17 enfants. Cette évolution a pu se faire en raison du bon suivi scolaire et de la qualité de l'encadrement.

Pôle de Lyon : pôle itinérant s'adressant aux juniors, il propose 10 heures d'entraînement hebdomadaires en soirées sur différents clubs. 8 joueurs situés sur Lyon + 3 de Romans (avec un entraînement commun à Rhodia). Là aussi la progression en points de classements est réelle (mais il est clair que plus on monte en niveau et plus c'est difficile...).

Pour la saison prochaine, 4 entrées sont prévues et un nombre de points minimum sera requis en fonction de l'année d'âge du postulant. De même les seniors 1^{ère} années pourront continuer dans l'action si leur nombre de points est supérieur à un certain niveau.

L'objectif est d'amener les jeunes à leur meilleur niveau.

Challenge des clubs formateurs.

P. Berge procède à la remise des récompenses. Elle rappelle que 15 clubs reçoivent une récompense : pour ceux classés 11 à 15, il s'agit de grosses de balles à retirer au secrétariat, pour ceux qui sont aux places 6 à 10, un chèque a été joint à leur enveloppe. Les numéros 1 à 5 sont appelés pour remise de leur récompense (Voir annexe 3).

X. BUDGET PREVISIONNEL 09/10

CLAUDE CHANTEREAU

En préambule, C. CHANTEREAU remarque qu'il s'agit de son 8^{ème} budget et que pour cette saison, l'exercice s'est révélé particulièrement difficile.

Il indique qu'il a reçu deux mails demandant des explications sur le budget envoyé avec la convocation à l'A.G. Il remercie leurs auteurs, M. Collaudin et Foutrel, pour la pertinence et la précision de leurs questions. Il a d'ailleurs répondu personnellement et apportera toutes les réponses aux questions qui lui seront posées ce jour.

Pour les principes d'établissement du budget, il rappelle que la LRATT n'a pas pour objectif de faire de bénéfice et que tout l'argent prélevé est redistribué au travers d'actions de développement du tennis de table, hors bien sur les coûts salariaux et de siège, lesquels entre pour près d'un tiers dans le bilan.

Il explique sous quelle forme a lieu cette redistribution :

- organisation de stages pour les jeunes pour lesquels la LRATT prend en charge une partie importante du coût de revient,
- organisation de formations de cadres techniques, d'arbitres et de dirigeants qui sont destinés à former l'encadrement des clubs,
- reversement de la CSG lorsque le résultat de l'exercice dégageait un excédent,

Pour que la LRATT ait le fonctionnement le plus efficace possible, les salariés ont également bénéficié de formations pour maîtriser les outils de communication dont a parlé M. Benvenuto.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement ont fait l'objet de réductions substantielles. Il est bon de savoir par exemple que le budget des envois postaux s'élevait à 19 000 euros en 2001 et qu'il est de 6 000 aujourd'hui. Les frais téléphoniques et les fournitures administratives ont également connu une diminution identique sur la même période.

Dans le même esprit, les réunions se font de plus en plus par l'utilisation d'un service de réunion téléphonique. Le coût est bien inférieur à celui du déplacement de plusieurs personnes sur toute l'étendue de la région.

Mais, il ne faut pas s'attendre à ce que les coûts puissent continuer à diminuer dans les mêmes proportions, les minimas sont pratiquement atteints.

Comme l'a expliqué M. Aubry, le nouveau comité directeur élu en 08/09 a recensé un certain nombre de projets et d'objectifs qui nécessitent des moyens et il est bon de savoir que sur les 5 dernières années, la part ligue sur les licences n'a augmenté que de 1 euro.

C. Chantereau décrit les hypothèses retenues :

- subventions :

- * Région 32 000 euros (- 5 000 par rapport à l'an passé)
- * CNDS 21 000 euros (si égal à l'an passé, mais non connu pour l'heure)
- * FFTT 10 000 euros (si égal à l'an passé, mais non connu pour l'heure)

- produits

- * licences sur une base de 14 000 (option de prudence)
- * CSG maintenue à 4 euros (mais en cas d'excédent, la part en surplus sera remboursée)
- * Augmentation fédérale de 1 euro à répercuter.

Sur ces bases, l'écart entre recettes et dépenses accusait une différence négative de 42 000 euros.

C. Chantereau présente le détail des postes conduisant à cet écart et explique l'augmentation de 3 euros. En contrepartie de l'effort demandé sur la prochaine saison, C. Chantereau indique qu'aucune augmentation ne sera appliquée aux licences sur le reste du mandat.

Au sujet de l'augmentation de la FFTT il est rappelé la position LRATT : « La FFTT proposait une augmentation de 2 euros sans mettre d'actions nouvelles en place, ce qui a conduit au vote négatif de l'AG »

Pour la LRATT, l'augmentation proposée pour 2009/10 n'est pas due à des problèmes de gestion mais le résultat de nouvelles actions mises en place et présentées dans les diverses allocutions qui ont eu lieu ce jour.

C. Chantereau se déclare prêt à répondre aux questions.

B. Collaudin (AUVR Rillieux) : dans le budget prévisionnel, l'augmentation de 1 euro de la FFTT n'apparaît pas ? Or, les clubs devront bien payer cet euro supplémentaire, pour eux l'augmentation sera bien de 4 euros et non pas de 3.

Réponse de C. Chantereau : effectivement, elle n'a pas été portée au budget car elle ne fait que transiter par nous et n'impacte pas le résultat de la LRATT. Mais pour plus de lisibilité, les 15 000 euros correspondants seront réintégrés dans les comptes (en produits et en charges) si ceux-ci sont approuvés.

E. Bassani (Evian Sports) : 1 euro pour la FFTT, 3 pour la ligue, et il semble que le comité de Haute-Savoie prévoit également une augmentation substantielle. Au final, cela représentera une somme importante pour les licenciés et clubs. Comment le trésorier du comité de Haute-Savoie se positionne-t-il par rapport à cela ?

Réponse de C. Foutrel : le comité de Haute-Savoie, comme la LRATT, se trouve confronté à une baisse importante de la subvention du conseil général (- 7 000) et doit donc envisager une hausse de 3 euros environ pour équilibrer ses comptes. Il reste que la Haute-Savoie a toujours le coût de licence le moins élevé de toute la ligue.

M. Aubry intervient pour indiquer que le ministère a expliqué la baisse de subvention à la FFTT par le fait que notre licence est très peu chère par rapport aux autres disciplines. Il nous faut donc nous aligner sur nos concurrents directs.

Aucune autre question n'étant posée, J. L. Guillot propose qu'il soit procédé à un vote à bulletin secret. L'A.G. refuse cette proposition et demande un vote à main levée, chaque personne détentrice de pouvoirs ayant à annoncer les clubs qu'elle représente. Le vote se déroule donc sur ce mode.

Résultats :

Pour	525
Contre	76
Abstentions	83

Le budget est donc adopté.

M. Aubry remercie les représentants des clubs pour la confiance qu'ils accordent au comité directeur en lui accordant ainsi les moyens de mettre ses projets en pratique.

XI. REMISE DE RECOMPENSES

Il est procédé à la remise des mérites régionaux de bronze (voir liste en annexe 1) ainsi que des coupes et médailles des champions par équipes régionaux.

XII. QUESTIONS DIVERSES

- *Question de AS Crossey Est il possible de mettre les heures limites de rencontre à 16 heures pour le championnat régional ?*

Réponse de C Gisolo : Il est toujours possible d'avancer la rencontre avec l'accord de l'équipe adverse et l'avis de la CSR. Il paraît difficile de modifier l'heure du fait que des championnats départementaux ont également leur journée le samedi après midi et alors risque de salles sur utilisées

- *Questions de Tassin Club pongiste (Dorison Didier)*
- *1) Le quota des sept prestations de JA en Nationale ne peut il pas être en fonction du nombre et de l'importance du club Ex : au prorata du nombre de licenciés ou de voix ? Il semble difficile et anormal qu'un club de 70 adhérents doivent 7 journées comme celui qui a 200 adhérents.*

Réponse de JL Guillot : La FFTT n'a pas prévu cet aménagement et il paraît difficile de demander aux clubs n'ayant pas d'équipes en obligation de faire les efforts pour les autres. La CRA étudie un système plus souple.

Réponse de C Gisolo : La remarque est intéressante, mais pour évoluer en national il faut suivre un cahier des charges dont le juge arbitrage fait partie. Beaucoup de gros clubs ont également des soucis pour juge arbitrer toutes les rencontres qui leur sont demandées donc la solution pour moi c'est bien sûr de former des JA pour partager ces journées d'arbitrage

- *2) Coût du collectif cadet / junior / senior ? Général + Individuel ? Quel Résultat ?*
- Réponse Claude Chantereau** : Le budget des stages a été de 13.000 euros en 08/09 (il passe à 15.000 dans le prévisionnel de l'an prochain)

Les résultats sont :

BG : 7 qualifiés aux Ch France - 3 joueuses en 8è et une médaille de bronze (Kuy)

BF : 7 qualifiés aux Ch France - 1 joueuse en 8è

MG : 9 qualifiés aux Ch France - 1 médaille d'argent (Landrieu)

MF : 4 qualifiées aux Ch France - 1 médaille d'argent (Gerfanion)

CG : 6 qualifiés aux Ch France - 1 médaille d'or et une de bronze (Flore, Brossier)

CF : 4 qualifiées aux Ch France - 1 joueuse en quart

JG : 7 qualifiés aux Ch France

JF : 3 qualifiées aux Ch France

Au total 47 joueurs aux France Jeune et 5 médailles individuelles.

- *3) Encadrement TK. Ligue choisi sur quels critères pour championnat France Régions, mini-interligues, etc...Sont-ils diplômés ?*

Réponse M Aubry : Le capitaneat d'une équipe régionale proposé systématiquement à l'entraîneur qui suit le joueur "leader" de l'équipe. (Fabien Fournot qui a suivi Benjamin

Brossier pour les cadets, Christine Loyrion qui a suivi Andréa Landrieu pour les minimes, Eddy Laffin qui suit Joris Bartolome pour les mini interligues etc...)

On s'assure donc que le capitaine connaît le niveau de jeu de la catégorie et est impliqué dans l'activité puisqu'il suit régulièrement son joueur notamment au critérium fédéral.

Il s'agit généralement de breveté d'état diplômés mais pas nécessairement puisque nous avons eu Jérôme Crosnier (entraîneur bénévole) avec nos minimes filles où Jérôme Perez (entraîneur bénévole de Camille Coqueugnot également) par le passé.

Lorsque l'entraîneur ne peut pas se libérer ce qui s'est avéré rarement, appel à un autre entraîneur d'un joueur de l'équipe.

- *AUVR Rillieux Bernard Collaudin : Les règlements sportifs obligent à fournir un JA par équipe engagée en de national à R1. N'est il pas possible :*

- *de comptabiliser les prestations des JA des clubs en obligation quand ils officient sur d'autres épreuves régionales ?*

- *de faire appel à des JA volontaires non en obligation dans leur club (charge aux clubs en obligation de les trouver) ?*

Réponse de E Costilhes : la CRA a prévu d'étudier ce type de situation lors de sa prochaine réunion.

- *Budget prévisionnel : hausse des recettes licences correspondant à 3 euros d'augmentation par licence sur la base de 15 000 licenciés or dans les charges il n'y a pas de hausse prévue alors que la FFTT augmente ses tarifs de 1 euro. Il devrait y avoir 15 000 euros de charges en sus. La Rubrique salaire(A1) prévoit une augmentation de 2% or les charges augmentent de 12 % ?*

Réponses de Claude Chantereau :

la révision des salaires des employés administratifs effective au 01/11/2008 a amené sur la saison en cours un surcoteur sur 8 mois alors que sur le budget prévisionnel de la saison future ce surcoteur est bien évidemment sur 12 mois : estimation 8.300 euros

de plus la taxe sur les salaires annoncée par les impôts amène une augmentation de 1.900 euros

si l'on rajoute la hausse prévue de 2% d'environ 2.100 euros l'on retrouve l'augmentation totale de 12.300 euros

- *TT Montrond : J Joannon : Depuis quelques années, beaucoup de modifications tant au niveau fédéral que régional, ne pourrait on pas marquer une pause de 1 ou 2 ans = bilan ? Où en l'étude pour un championnat à équipes de 5 joueurs ?*

Réponses de JL Guillot : La plupart des modifications sont issues de ITTF ou FFTT = obligés de décliner au niveau régional.

La société évolue et on se doit aussi montrer une discipline dynamique

Pour l'étude du nombre de joueurs composant les équipes, la balle est dans le camp des sondés.

XIII. ALLOCUTION DE M. PETITEAU ADJOINT AUX SPORTS DE LA ROCHE/FORON

M. Petiteau fait savoir la fierté de La Roche/Foron de disposer d'un complexe sportif très actif où se déroulent de nombreuses manifestations. Ce complexe qui a pu paraître important par rapport à la ville est actuellement utilisé à plein : en deux ans d'existence, tous les créneaux horaires sont utilisés... C'est une référence en Haute-Savoie et la mise en place des pôles sportifs est venue naturellement dans le sillage de ce dynamisme sportif.

Maintenant, la tenue de manifestations de haut-niveau est toujours bienvenue : l'organisation d'un tour de nationale 1, de la rencontre France-Angleterre de Coupe d'Europe. Tout s'est parfaitement déroulé et la municipalité est toujours volontaire.

M. Petiteau remercie les personnes présentes en souhaitant avoir le plaisir de les revoir à l'occasion d'une autre manifestation d'envergure.

L'ordre du jour étant épuisé, M. AUBRY remercie les clubs et personnalités, pour leur participation.

R. Monnereau invite toutes les personnes au pot de clôture.

Séance levée à 17 h. 30

J. L. GUILLOT

Secrétaire général

M. AUBRY

Président

Mérite régional d'or :

Buttard Alain

Grail Pierre

Molostoff Michel

Mérite régional d'argent

Crébler Nicole

Govignon Dominique

Jourdan Yves

Lacan Jean-Louis

Laurent Bernard

Perrin Armand

Sabot Olivier

Seguin Laurent

Tonon Frédéric

Mérite régional de bronze

Armand Françoise

Bonnardel Béatrice

Bonnefille Henri

Bonnet-Carlomagno Maria

Capliez Didier

Crébler Alain

Ducurtil Pascal

Dusserre Bernard

Font-Roussilhe Thérèse

Gaillard Fabrice

Gaydon Roger

Girod Karine

Levy Fabrice

Loyrion Christine

Mouchiroud André

Nuscimento Silva Alipio José

Peralta Manuel

Sonzogni Raymond

Tardy Vincent

Verdonck Philippe

Champions régionaux par équipes

Pré-nationale dames

Régionale 1 dames

Pré-nationale messieurs

Régionale 1 messieurs

Régionale 2 messieurs

Régionale 3 messieurs

Régionale 4 messieurs

Ent Chaponnay – Charly Millery

CP Mioland

US St Egrève

TT Saint-Jeannais

TT Bourgoin-Jallieu

ES. Messimy

TT Gerland

ANNEXE 2 – statistiques licences 08/09

- En hausse : 15 077 contre 14 174 en 2007-08 contre 14 270 licences en 2006-2007 soit 6.3% de progression
 - Tous les comités enregistrent une augmentation de leurs effectifs
 - L'Isère, la Loire et la Haute-Savoie ont dépassé leur record historique
 - Les licences traditionnelles en légère augmentation sur l'ensemble de la Ligue (+112)
 - Le CD 26/07 enregistre la plus forte augmentation de licences traditionnelles(+61), devant le Rhône (+54), et l'Ain (+50).
 - 36 clubs ont plus de 100 licenciés, contre 34 en fin de saison dernière.
 - 255 clubs contre 259 en 2007-08 contre 263 en 06-07
 - La ligue RA se situe toujours au 3e rang français sous la menace du Nord-Pas de Calais qui totalise 14 283 mais avec 10 902 traditionnelles soit 76% contre 9 055 et 60% pour RA !
 - A titre d'infos
- Ile de France 32 602 licences dont 19 266 trad soit 59% de trad
- Pays de Loire 19 870 dont 15 227 trad soit 77% de trad !
- Pourcentage de licences traditionnelles : 60 % contre 63 % en 2007-08 et 62.7 % en 2006-2007
 - Pourcentage de jeunes (-de 18 ans) : 53 % comme en 2007-08 contre 51 % en 2006-2007
 - Pourcentage de féminines : 15% identique à 2007-08 contre 15,7 % en 2006-2007
 - Pourcentage de féminines par rapport aux traditionnelles : 11% contre 10% en 07-08 contre 10,6 % en 2006-2007
 - Taux de licences promotionnelles : 22% contre 23 % en 07-08 contre 24,4 % en 2006-2007

Challenges du nombre

- Plus de licenciés :
 - ASPTT Romans 445
 - APIVAL 354
 - TT LA Tronche Meylan 341
 - Plus de licenciées traditionnelles :
 - Eteaux La Roche Collonges 53
 - ASPTT Romans 30
 - ASUL Lyon 25
 - Plus de licenciés jeunes traditionnels :
 - Eteaux La Roche Collonges 113
 - ASUL Lyon 86
 - Annecy TT 68
 - Plus d'inscrits au Critérium Fédéral :
 - ASUL Lyon 79
 - AS Bressane 77
 - Annecy TT 71
- Souligons que ASUL Lyon a le plus de licences traditionnelles 164

Challenge des clubs formateurs

- 1er Annecy TT
- 2è ASPTT Romans
- 3è AL Croix-Rousse
- 4è Eteaux La Roche Collonges
- 5è CP Chaponnay

Annexe 2. Budget prévisionnel 09/10 approuvé.

HYPOTHESES			
Salaires au 01/01/2009 + 2% CSG 4 euros Augmentation LRATT du prix des licences de 3 euros Augmentation FFTT du prix des licences de 1 euros Nombre de licences constant Subvention Région 7 000 + 25 750 (- 5 000 par rapport à 08/09) Subvention CNDS 21 000 (à confirmer) Subvention fédérale 10 000 euros (à confirmer)			
SUBVENTIONS			
REGION CONTRAT ANNUEL	25 750		
Détection perfectionnement de l'élite	7 000	J9	
Formation dirigeants bénévoles	3 000	I6	
Formation arbitres	4 500	I7	
Formation sport universitaire	3 000	I12	
Féminines	2 000	D12	
Les publics éloignés du sport physiquement	3 000	P14	
Equipements sportifs	1 250	D0	
Formation BE	2 000	I2	
REGION FONCTIONNEMENT	7 000	P0	
FFTT	10 000		
CFT	4 000	D1	
FFTT Pôle performance	6 000	J10	
DRDJS FNDS	21 000		
ETR	1 000	J4	
Accès des jeunes	5 000	J9	
Entraînements détection	2 000	J9	
Féminines	5 000	D12	
Sports publics éloignés	5 000	P14	
Formation arbitres	3 000	I7	

Subventions	
Récap FFTT + CNDS+ Région	
1 250	D0
7 000	D12
2 000	I2
3 000	I6
7 500	I7
3 000	I12
1 000	J4
14 000	J9
6 000	J10
7 000	P0
4 000	D1
8 000	P14
63 750	

Annexe 2. Budget prévisionnel 09/10 approuvé.

		PRODUITS		2008-9		2009-10		CHARGES		2008-9		2009-10	
						Proposition						Proposition	
		budget	estimation					budget	estimation				
BRANCHE ADMINISTRATIVE / J.L. GUILLOT													
A0	Fonctionnement							3 000	2 500				3 000
A1	Salaires et Charges							96 200	101 200				113 500
A2	Frais de Siège	7 100	7 156			7 200		21 500	20 500				21 800
A3	Téléphone / Fax							3 000	2 500				3 000
A4	Affranchissement	1 500	1 500			1 500		7 000	7 000				6 000
A5	Fournitures de Bureau							3 500	3 500				3 500
A6	Informatique et Photocopieur							1 500	1 649				1 500
A7	Cotisations / Abonnement							400	540				400
C1	Rè Affiliations	16 500	16 891			16 800		12 400	13 443				13 000
C2	Licences	207 000	214 000			272 000		96 000	102 186				117 800
C3	Mutations	17 000	15 866			16 000		6 000	7 967				7 000
C4	Franc Tennis de Table	15 000	14 118			14 000		15 000	14 499				14 000
C6	Redevance administrative	42 500	41 800			41 800							
C7	Contribution Sportive Généralisée	56 000	56 369			56 400							
C8	Contribution à la zone							2 000	2 000				2 200
C9	Autres reversements	1 500	1 500			1 500		2 500	2 422				2 500
TOTAL BRANCHE ADMINISTRATIVE		364 100	369 200			427 200		270 000	281 906				309 200
COMMUNICATIONS / M. BENVENUTO													
E0	Fonctionnement							1 000	150				600
E1	Communications	8 000	7 728			8 000		13 000	14 200				14 000
E2	Projet informatique							3 000	3 800				3 000
TOTAL MISSION COMMUNICATIONS		8 000	7 728			8 000		17 000	18 150				17 600
BRANCHE FINANCIERE / C. CHANTEREAU													
F0	Fonctionnement							2 500	2 500				2 500
F3	Produits financiers	7 000	7 000			7 000							
F4	Commissaire aux comptes							4 700	4 700				5 000
F5	Commission Finances							600	38				
TOTAL BRANCHE FINANCIERE		7 000	7 000			7 000		7 800	7 238				7 500
BRANCHE POLITIQUE / M. AUBRY													
P0	Fonctionnement	7 000	7 000			7 000		2 500	2 700				2 500
P1	AG + Congrès Ligue + Conf. Pds CD	3 000	5 000			5 000		3 000	2 500				3 000
P2	Congrès Fédération + colloque + zone		561			200		1 500	848				1 000
P3	Bureaux CD LRATT							2 500	2 800				2 000
P6	IRD							500	330				
P9	Autres actions	5 000	5 513			3 000		3 000	3 279				7 500
P13	Stage Catalogne	4 200	3 000					10 700					
P14	Sports publics éloignés L. LOUVEL	8 000	8 000			8 000		2 000					2 000
TOTAL BRANCHE POLITIQUE		27 200	29 074			23 200		25 700	12 457				18 000

		PRODUITS		2009-10	CHARGES		2009-10
		2008-9		Proposition	2008-9		Proposition
		budget	estimation		budget	estimation	
BRANCHE SPORTIVE / C. GISOLO							
S0	Fonctionnement				3 000	3 000	3 000
S4	Organisation Critérium Fédéral	30 000	26 676	30 000	25 000	22 613	23 700
S5	Organisation Championnat par équipes	32 000	32 155	31 200	8 000	5 000	7 500
S6	Organisation Championnat individuel	1 200	1 200	1 500	5 600	4 500	5 600
S7	Pénalités financières	4 000	6 000	5 000			
S9	Autres Organisations	1 700	1 700	2 100	6 000	6 000	6 000
TOTAL BRANCHE SPORTIVE		68 900	67 731	69 800	47 600	41 113	45 800
PROJET DEVELOPPEMENT / N. PALENI							
D0	Fonctionnement	1 250	1 250	1 250	4 000	3 500	3 500
D1	Salaires et Charges CTF		6 486	4 000	47 000	50 800	51 000
D7	Aides aux Clubs				2 900	3 500	4 100
D8	Journée Ping					608	600
D12	Accueil Féminines	5 000	5 000	7 000	5 000	5 000	
D13	Clubs vitrines						5 000
TOTAL PROJET DEVELOPPEMENT		6 250	12 736	12 250	58 900	63 408	64 200
JEUNES ET TECHNIQUE / P. BERGE							
J0	Fonctionnement				7 000	8 000	8 000
J2	Stages jeunes	12 400	24 357	26 800	32 400	37 305	42 000
J3	Actions techniques	1 420			10 720	4 700	6 200
J4	ETR	1 000	1 000	1 000	1 000	1 547	1 500
J5	Interligues				8 000	6 606	8 000
J6	Challenge clubs				4 000	4 000	4 000
J7	Dynamique cadres				1 000	740	1 000
J8	Détection		2 460	2 900	3 000	9 373	6 100
J9	Aides aux joueurs	12 000	12 000	14 000	5 000	7 532	8 700
J10	Pôle performance	20 000	7 750	7 000	33 600	32 821	38 800
TOTAL PROJET HAUT NIVEAU		46 820	47 567	51 700	105 720	112 624	124 300
IFRAC P. BERGE							
I0	Fonctionnement				700	700	700
I2	BEES	2 750	3 197	2 000	500	52	
I4	Formation ER	1 500	1 600	1 600	500	716	1 000
I5	Formation EF		910	900		836	900
I6	Formation dirigeants G. LEROY	6 400	7 460	4 500	6 100	12 623	10 000
I7	Formation JA E. COSTILHES	8 000	7 895	7 500	5 100	5 900	6 950
I8	Formation personnel	1 000	2 425	1 840	1 000	3 413	4 900
I10	Commission Formation					128	500
I12	Sports universitaires R. NGOTTY	3 500	3 500	3 000			3 000
TOTAL IFRAC		23 150	26 987	21 340	13 900	24 368	27 950
DIVERS / C. CHANTEREAU							
Y1	Pertes et Profits divers		2 399			165	
Y2	Amortissements				4 800	5 671	5 940
TOTAL DIVERS		0	2 399	0	4 800	5 836	5 940
TOTAL GENERAL		551 420	570 422	620 490	551 420	567 100	620 490
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	3 322	0			